



De nouvelles structures signataires de la charte d'engagement « Fabrique des Compétences »

- 23 déc 2020

Infos pratiques

Les signataires de la charte "Fabrique des Compétences" s'engagent à participer à l'effort régional pour l'orientation des jeunes, à les rencontrer et faire connaître leurs savoir-faire et les métiers exercés au sein de leurs structures.

Les entreprises partenaires proposent ainsi aux jeunes de rencontrer des « Ambassadeurs métiers » ainsi qu'une immersion dans leur lieu de travail pour y découvrir leurs métiers pendant 3 à 5 jours.



[> Toutes les actualités](#)